

## LA VIE ECONOMIQUE

- [Le vote de confiance aura lieu le 16 septembre](#)
- [Chômage : François Rebsamen part à la recherche des mauvais chômeurs](#)
- [Chômage : les syndicats vent debout contre les propos de Rebsamen](#)
- [Contrôle des chômeurs : le PS se désolidarise de François Rebsamen](#)
- [Les réactions de la presse : "Stigmatiser les faux chômeurs ne suffit pas à créer du travail"](#)
- [Le chômage stable au deuxième trimestre, selon les données Insee](#)
- [Macron appelle les patrons à s'engager](#)
- [Le gouvernement lâche sur la réduction des dépenses !](#)
- [Compétitivité : la France maintient son rang](#)
- [Travail dominical - François Rebsamen : "Le principe, c'est le repos"](#)
- [Travail du dimanche : Valls renonce aux ordonnances](#)
- [La BCE fait chuter l'euro et bondir les marchés](#)
- [Contraint à démissionner du gouvernement, Thévenoud plaide la "négligence"](#)
- [Michel Sapin dément une hausse de la TVA](#)
- [Manuel Valls veut remettre les partenariats public-privé à l'honneur](#)
- [Royal assure que le péage transit poids lourds "va être d'abord expérimenté"](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [L'État oblige la caisse d'allocations familiales à réduire son budget](#)
- [Santé au travail : encore des progrès à faire !](#)
- [L'absentéisme coûte plus cher aux entreprises](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Areva décroche un contrat de 300 millions d'euros auprès du sud-africain Eskom](#)

- [L'Oréal rachète le brésilien Niely Cosmetics](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Christophe Caresche \(PS\) : "Une hausse de la TVA en 2015 est souhaitable"](#)
- [Christine Lagarde : « Il n'y a pas d'austérité excessive dans la zone euro »](#)

## TEXTES LEGISLATIFS/RAPPORTS DIVERS

- [Comptes nationaux de la santé – 2013](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● Le vote de confiance aura lieu le 16 septembre

D'après un communiqué de l'Elysée publié le 03/09/14, **M. Valls** engagera la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale le 16 septembre. **L'Elysée** : « *Sous la Ve République, la pratique institutionnelle veut que la confiance soit demandée après la formation d'un gouvernement. [...] Le premier ministre avait d'ailleurs pris cet engagement au cours des derniers jours* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/09/03/97001-20140903FILWWW00111-le-vote-de-confiance-aura-lieu-le-16-septembre.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 03/09/2014)

### ● Chômage : François Rebsamen part à la recherche des mauvais chômeurs

Le 02/09/14, **M. Rebsamen**, ministre du Travail, s'est exprimé sur le chômage, lors d'un entretien avec i>Télé : « *Je demande à Pôle emploi de renforcer les contrôles pour vérifier que les gens cherchent bien un emploi. Il faut qu'il y ait, à un moment, une sanction* ».

**M. Rebsamen** a expliqué qu'il y avait 350 000 emplois non pourvus. « *[Etre] chômeur au sens du bureau international du travail, [c'est rechercher un emploi]. [...] C'est négatif pour ceux qui recherchent des emplois d'être à côté de personnes qui ne cherchent pas d'emploi, donc je demande à Pôle emploi de renforcer les contrôles. [...] Cette mission, à la portée de Pôle emploi, nécessite un état d'esprit différent, des convocations et des vérifications. [...] Sinon on est radié. [...] Il n'est pas possible, dans un pays qui est en difficulté, qui veut se redresser, qui porte le travail, d'avoir des gens qui ne cherchent pas d'emploi* ».

**M. Rebsamen** a précisé qu'il y en avait, mais que ce n'était « *pas la majorité* ». Le ministre a souligné toutefois les « *problèmes de salaires [et] d'adéquation [rencontrés par certains chômeurs auxquels sont censées répondre les] formations prioritaires [mises en place par le gouvernement]* ». Ces déclarations interviennent après que **M. Rebsamen** a reconnu, le 30/08/14, « *un échec* » en matière de chômage depuis le début du quinquennat de **M. Hollande**, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité en métropole atteignant le record de 3 424 400 chômeurs en catégorie A (5 386 600 chômeurs, toutes catégories confondues, A, B et C, et en incluant les DOM). Ce après neuf mois de hausse consécutive.

[http://www.lepoint.fr/politique/chomage-francois-rebsamen-part-a-la-recherche-des-mauvais-chomeurs-02-09-2014-1859188\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140902](http://www.lepoint.fr/politique/chomage-francois-rebsamen-part-a-la-recherche-des-mauvais-chomeurs-02-09-2014-1859188_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140902)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 02/09/2014)

### ● Chômage : les syndicats vent debout contre les propos de Rebsamen

Les organisations syndicales ont réagi le jour même (02/09/14) aux déclarations de **M. Rebsamen** sur le chômage.

- **Éric Aubin, membre de la direction de la CGT chargé de l'emploi** : « *La seule solution que trouve le gouvernement pour faire baisser la courbe du chômage, c'est de sanctionner les demandeurs d'emploi en considérant qu'ils ne recherchent pas activement des emplois* ». S'exprimant sur les 350 000 emplois non pourvus évoqués par le ministre, **M. Aubin** a estimé que ce chiffre ne s'appuyait que « *sur des projections* », qui ne prennent pas en compte « *la nature* » des emplois. Pour lui, il s'agit d'un « *manque de sérieux* ». Il a alors cité des emplois précaires qui entraînent « *une perte de revenus conséquente* », aboutissant « *forcément* » à un refus de la part des demandeurs d'emplois. **M. Aubin** : « *Est-ce qu'il s'agit de CDD, de contrats à temps partiel ? [...] Il ne s'agit pas de 350 000 emplois à temps plein* ». Enfin, **M. Aubin** a regretté que le gouvernement socialiste reprenne des arguments avancés lors de la présidence de **M. Sarkozy** « *et favorise les aides aux employeurs au risque de mettre "gravement en danger notre protection sociale"* ».

[Retour au sommaire](#)

- **Stéphane Lardy, secrétaire de FO chargé de l'emploi** : « *À Force ouvrière, on est assez abasourdi par l'intervention du ministre du Travail et de l'Emploi. Si la politique de l'emploi de notre gouvernement, c'est simplement stigmatiser des chômeurs, franchement je trouve que c'est assez pathétique. [Le ministre] ne nous avait pas habitués à ça* ». Pour **M. Lardy**, le gouvernement ne fait « *qu'enfoncer des portes ouvertes* » et propose une politique économique et sociale « *pauvre* » : « *Bien évidemment les demandeurs d'emploi ont des*

obligations en termes de recherches d'emploi, ils sont déjà contrôlés par Pôle emploi. [...] Je ne comprends pas du tout l'intervention du ministre sauf à dire que malheureusement libéralisme économique va de pair avec autoritarisme social. [...] À chaque fois qu'on a un gouvernement dans les cordes au point de vue économique on stigmatise les chômeurs, c'est insupportable parce que ça ne correspond pas à la réalité ».

- **Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT**, s'est déclaré « atterré » par les déclarations de M. Rebsamen, jugeant ses propos « scandaleux » : « Ma pensée va aux gens que je connais, jeunes et moins jeunes, qui cherchent du boulot désespérément et attendent des responsables politiques et du patronat des solutions en termes d'emploi et se voient stigmatisés ». Concernant d'éventuelles fraudes, **M. Berger** a répondu : « Connaissez-vous des secteurs où il n'y a pas d'abus ? [Le problème] n'est pas là. [...] Il y a 5 millions de chômeurs et le chômage continue d'augmenter ». Enfin, **M. Berger** a déclaré qu'il entendait dire « en face » à François Rebsamen ce qu'il pensait de ses propos.

[http://www.lepoint.fr/politique/chomage-eric-aubin-tacle-francois-rebsamen-02-09-2014-1859258\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140902](http://www.lepoint.fr/politique/chomage-eric-aubin-tacle-francois-rebsamen-02-09-2014-1859258_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140902)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 02/09/2014)

### ● Contrôle des chômeurs : le PS se désolidarise de François Rebsamen

Dans l'après-midi du 02/09/14, **M. Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste**, a publié un communiqué de « mise au point », concernant les déclarations de M. Rebsamen sur les chômeurs. **M. Cambadélis** : « Les annonces faites [...] en particulier sur le contrôle des chômeurs, brouillent le message présidentiel. [...] Et nous le regrettons. [...] Ces annonces ne sont pas non plus pertinentes. Si les abus peuvent être recensés, on ne peut réduire notre politique à ce but ». De son côté, **Thierry Mandon**, secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat et à la Simplification, s'est exprimé sur le sujet, sur RMC : « Mettez-vous à la place du ministre du Travail, qui voit le chômage augmenter, il cherche tous les moyens pour le faire baisser, il a une liste de solutions... Contrôler les chômeurs, ce n'est pas la solution au problème du chômage. [...] Ce n'est pas en contrôlant qu'on réduit le chômage. Il faut se concentrer sur les réponses à apporter pour créer de l'emploi. [...] Mais s'il y a des fraudeurs, il faut les sanctionner ». **Le Figaro** rappelle un communiqué du Parti socialiste, datant de 2005, signé d'**Alain Vidalies**, actuel secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, et qui disait, parlant du gouvernement d'alors, dirigé par François Fillon : « En adoptant un nouveau décret visant à renforcer le contrôle des demandeurs d'emploi, le gouvernement confirme que pour lui, la lutte contre le chômage est d'abord une lutte contre les chômeurs ».

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/citations/2014/09/02/25002-20140902ARTFIG00142-le-controle-des-chomeurs-n-est-pas-la-solution-estime-thierry-mandon.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 02/09/2014, Ivan Valerio)

### ● Les réactions de la presse : "Stigmatiser les faux chômeurs ne suffit pas à créer du travail"

Les principales réactions des éditorialistes à travers la presse hexagonale :

- **Didier Rose, " Les Dernières Nouvelles d'Alsace"** : « La stigmatisation des faux chômeurs ne suffit pas à créer du travail. La chasse à la fraude vise à détourner le regard des coûteux fourvoiements persistant par ailleurs. [...] La sortie [les propos de François Rebsamen, Ndlr] jette un peu plus le trouble sur la stratégie du pouvoir. Que la courbe du chômage s'inverse grâce aux créations de postes, voilà qui serait du beau travail ».

- **Jacques Camus, "la Montagne Centre-France"** : « La dramatique progression du chômage ne sera pas résolue par la chasse aux resquilleurs. Il y a bien un problème de fraude au chômage, sauf qu'on pourrait attendre de l'État qu'il s'y attaque sans besoin de le claironner. [...] A défaut d'inverser la courbe du chômage... il [le gouvernement, ndlr]... a spectaculairement retourné sa veste sociale ».

[Retour au sommaire](#)

- **Dominique Quinio, "La Croix"** : « Lutter contre les abus est une nécessité, [...] il faut le faire sans stigmatisation, sans généralisation ».

- **Alain Dusart, "L'Est Républicain"** : « *Ne méritent-ils pas [les chômeurs, Ndlr] qu'on leur fasse crédit sans les amalgamer avec une minorité de fraudeurs ?* »
- **Daniel Muraz, "Le Courrier Picard"** : « *La loi doit s'appliquer [mais] stigmatiser les chômeurs, jouer une catégorie de Français – défavorisés – contre une autre marque une inflexion qui crée le malaise* ».
- **Jean-François Péresse, "Les Echos"** : « *Une polémique inutile offerte à la gauche. Avant de contrôler les chômeurs, l'exécutif devrait commencer par reprendre le contrôle du chômage* ».
- **Thierry Borsa, "Le Parisien"** : « *Une polémique qui occulte le vrai problème. Et pendant tout le temps de ces discussions, que fait-on pour que notre pays relance son économie afin de créer des emplois ?* »
- **Jean-Emmanuel Ducoin, "L'Humanité"** : « *[Pour Rebsamen,] le problème n'est plus le chômage mais les chômeurs* ».
- **Christophe Bonnefoy, "Le Journal de la Haute-Marne"** : « *[C'est un nouveau] couac au sein du gouvernement [qui] ne va pas vraiment aider à rendre plus audible un discours déjà largement brouillé* ».
- **Jean-Louis Hervois, "La Charente libre"** : « *Dans une société si peu capable de donner à chacun les chances qu'il mérite, la gauche aurait tort de trop manier le bâton pour se donner à bon compte une image d'autorité. Trop de promesses et de mensonges ont ruiné son crédit* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140903.OBS7926/stigmatiser-les-faux-chomeurs-ne-suffit-pas-a-creer-du-travail.html?cm\\_mmc=EMV- -NO- -20140903\\_NLNOACTU08H- -stigmatiser-les-faux-chomeurs-ne-suffit-pas-a-creer-du-travail#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140903](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140903.OBS7926/stigmatiser-les-faux-chomeurs-ne-suffit-pas-a-creer-du-travail.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140903_NLNOACTU08H- -stigmatiser-les-faux-chomeurs-ne-suffit-pas-a-creer-du-travail#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140903)  
(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 03/09/2014)

#### ● **Le chômage stable au deuxième trimestre, selon les données Insee**

Le 04/09/14, l'**Insee** a déclaré que le chômage était resté stable au deuxième trimestre en métropole (9,7 % de la population). Par contre, si l'on inclut l'Outre-mer, il a légèrement augmenté (+ 0,1 point, à 10,2 %). Mesuré par l'Insee à l'aune des normes du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage en France, sur un an, a baissé de 0,2 point (de 0,1 point en incluant l'Outre-mer). Mais, à l'opposé, si l'on regarde le "*deuxième thermomètre du chômage*", le nombre d'inscrits à Pôle Emploi, lui, a augmenté. **Les jeunes** : le chômage des jeunes n'a pas progressé mais reste élevé (22,8 %). Il est en baisse de 1,6 point sur un an. **Les seniors** (50 ans et plus) : le chômage des seniors baisse légèrement (de 6,7 % à 6,6 %). Sur un an, il reste stable. **Au total**, l'Insee recense 2,8 millions de chômeurs dans l'Hexagone au deuxième trimestre. **Pourquoi une telle différence entre les chiffres communiqués par Pôle Emploi et ceux communiqués par l'Insee ?** Parce que les deux organismes ne mesurent pas le chômage de la même manière. Pôle Emploi compte les inscrits sur ses listes, l'Insee calcule à partir d'une enquête trimestrielle effectuée auprès de 110 000 personnes. Au niveau international, seuls les chiffres de l'Insee sont reconnus.

[http://www.liberation.fr/economie/2014/09/04/le-chomage-stable-au-deuxieme-trimestre-selon-les-donnees-insee\\_1093342?xtor=EPR-450206&utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=quot](http://www.liberation.fr/economie/2014/09/04/le-chomage-stable-au-deuxieme-trimestre-selon-les-donnees-insee_1093342?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 04/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Macron appelle les patrons à s'engager**

Le 02/09/14, **M. Macron**, ministre de l'Économie, a accordé un entretien au quotidien Ouest France, relayé par Challenges. **Sujet ?** Ce qu'il attend des entreprises : « *Le gouvernement a montré son engagement à travers le CICE, le pacte de responsabilité et de solidarité. J'attends qu'il en soit de même pour les entreprises. [...] Il y a une polémique sur les dividendes suite au CICE. Je m'impliquerai personnellement pour que les entreprises clarifient ce point. [...] Sur le plan de la fiscalité, les choses ont beaucoup changé en faveur des entreprises. Mais la compétitivité ne se réduit pas aux charges et aux impôts. La compétitivité, c'est l'organisation de l'entreprise, son financement, la montée en gamme et en qualité, la meilleure adaptation du droit du travail, l'investissement productif* ». En ce qui concerne son engagement à gauche, **M. Macron** a expliqué : « *Il n'est pas interdit d'être de*

gauche et de bon sens. [...] Être de gauche, pour moi, c'est en effet être efficace, recréer les conditions pour investir, produire et innover, [...] être juste pour que les efforts comme les gains soient équitablement répartis. Être de gauche, c'est être responsable, ce n'est pas prendre une posture, c'est essayer de faire bouger les choses, [...] être davantage du côté du risque que de la rente ».

[http://www.challenges.fr/economie/20140902.CHA7175/macron-met-la-pression-sur-les-entreprises.html?cm\\_mmc=EMV- -CHA- -20140902\\_NLCHA ACTU10H- -macron-appelle-les-patrons-a-s-engager#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140902](http://www.challenges.fr/economie/20140902.CHA7175/macron-met-la-pression-sur-les-entreprises.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140902_NLCHA ACTU10H- -macron-appelle-les-patrons-a-s-engager#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140902)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 02/09/2014)

### ● Le gouvernement lâche sur la réduction des dépenses !

Le 03/09/14, **M. Sapin**, ministre des Finances, a déclaré que l'objectif de réduction des dépenses publiques de 21 milliards d'euros pour 2015 ne pourrait pas être tenu. **Motif ?** L'inflation trop faible à laquelle est confrontée la zone euro. Le président de la république a expliqué qu'il comptait obtenir un nouveau délai, après celui de deux ans accordé par ses partenaires européens en 2013. **La raison ?** « Des circonstances exceptionnelles ».

**M. Sapin** : « Jusqu'ici, l'habitude était de raisonner en fonction de la croissance. Les textes prévoient une flexibilité en cas de récession ou de croissance durablement très faible, mais là, on découvre un autre sujet qui finit par être aussi bouleversant pour les budgets que la faible croissance, c'est la faible inflation ». **Alan Lemangnen**, spécialiste des institutions européennes à la recherche économique de Natixis, a réagi en jugeant les déclarations de M. Sapin « extrêmement étonnantes ». En effet, elles interviennent alors que le budget 2015 n'est pas encore présenté et, pour M. Lemangnen, annoncer déjà qu'on ne tiendra par son objectif de réduction des dépenses risque de braquer Bruxelles, « au moment où un consensus se dessine justement pour plus de souplesse budgétaire ». Réponse de **M. Sapin** : « Les chiffres de l'inflation en zone euro ont créé un choc. D'où l'émergence d'un nouveau discours des acteurs politiques et économiques. Maintenant, il faut que très rapidement ceci soit pris en compte et que des décisions soient prises ».

[http://www.lepoint.fr/economie/le-gouvernement-lache-sur-la-reduction-des-depenses-02-09-2014-1859448\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Matinale\]-20140903](http://www.lepoint.fr/economie/le-gouvernement-lache-sur-la-reduction-des-depenses-02-09-2014-1859448_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Matinale]-20140903)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 03/09/2014)

### ● Compétitivité : la France maintient son rang

Le 03/09/14, le Forum économique mondial (WEF) a publié son classement mondial de la compétitivité. La France y occupe la 23<sup>ème</sup> place, comme en 2013-2014 (après avoir reculé durant quatre années consécutives). **Les points les plus positifs de l'Hexagone** : ses infrastructures qui font partie des « meilleures du monde », la qualité de son système éducatif. **Les points faibles** : la situation fiscale, un chômage qui reste à un niveau « obstinément élevé ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/09/03/competitivite-la-france-maintient-son-rang\\_4480726\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/09/03/competitivite-la-france-maintient-son-rang_4480726_3234.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 03/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● Travail dominical - François Rebsamen : "Le principe, c'est le repos"

Le 02/09/14, **M. Rebsamen**, ministre du Travail, s'est exprimé sur iTélé : « Le repos dominical, c'est le principe. [Nous excluons une] généralisation du travail du dimanche ».

**M. Rebsamen** s'est dit favorable à des « exceptions, des dérogations à ce principe du repos dominical » : « Il faut en définir précisément les critères dans les zones ultra-touristiques, cela ne me choquerait pas à condition qu'il y ait pour les salariés des compensations et du volontariat ». **Sur la méthode** : ordonnances ou pas, M. Rebsamen a assuré que le débat aurait lieu. Il a tenu à préciser que « le véhicule législatif » n'avait pas été « arrêté » : « Je ne sais pas si cela prendra la forme d'ordonnances, je vois Emmanuel Macron cette semaine, [...] le principe n'a pas été arrêté ». Concernant **la position du gouvernement sur le travail dominical**, le ministre en appelle au rapport Bailly : « Dans ses grands axes, c'est le rapport Bailly. On ne va pas refaire un rapport [qui a été] approuvé dans sa très large majorité, par l'ensemble des partenaires sociaux qui ont eu l'occasion de s'exprimer ». Rappelons la

polémique sur le sujet. En effet, le 29/08/14, le gouvernement a déclaré qu'il entendait légiférer par ordonnances concernant le travail le dimanche (cf. Le.Crible n°151 : « *Travail le dimanche : l'exécutif veut agir seul* »). Les syndicats ont alors réagi en dénonçant un « *déni de justice* » (cf. Le.Crible n°151 : « *Travail le dimanche : les syndicats vent debout contre le recours à l'ordonnance* »).

[http://www.lepoint.fr/politique/travail-dominical-francois-rebsamen-le-principe-c-est-le-repos-02-09-2014-1859264\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140902](http://www.lepoint.fr/politique/travail-dominical-francois-rebsamen-le-principe-c-est-le-repos-02-09-2014-1859264_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140902)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 02/09/2014)

#### ● **Travail du dimanche : Valls renonce aux ordonnances**

Selon un proche de François Hollande, cité anonymement par Les Echos, le gouvernement n'aura pas recours aux ordonnances, qui autorisent l'exécutif à prendre seul des mesures à caractère législatif, concernant la loi sur la réforme du travail le dimanche. **Les Echos** : « *Cette inflexion de la position gouvernementale a été actée mardi [02/09/14, Ndlr], lors du dîner à l'Elysée qui réunit le président, le Premier ministre, les présidents de l'Assemblée et du Sénat, les présidents des groupes socialistes et le premier secrétaire du PS* ».

[http://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0203747892474-travail-du-dimanche-valls-renonce-aux-ordonnances-1039098.php?xtor=EPR-8-\[18 heures\]-20140904-1413980@2](http://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0203747892474-travail-du-dimanche-valls-renonce-aux-ordonnances-1039098.php?xtor=EPR-8-[18 heures]-20140904-1413980@2)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 04/09/2014, Elsa Freyssenet & Cécile Cornudet)

#### ● **La BCE fait chuter l'euro et bondir les marchés**

Le 04/09/14, la **Banque centrale européenne** (BCE) a baissé son taux directeur à 0,05 %, soit un niveau historiquement bas. **Les conséquences ? 01)-** L'euro a fortement baissé face au dollar, pour atteindre son niveau le plus bas depuis 13 mois et demi. **02)-** Le CAC 40 a fortement augmenté : la bourse de Paris a grimpé de plus de 1 %, se rapprochant de la barre des 4 500 points. **03)-** La France emprunte à des taux négatifs. **Le Figaro** : « *Autrement dit, les investisseurs paient pour prêter à la France ! En effet, les taux à 2 ans sont devenus négatifs après l'annonce de Super Mario [Mario Draghi, président de la BCE, Ndlr]. Les taux à 10 ans, eux, s'affichent aussi à un plancher historique : 1,25 %* ».

<http://bourse.lefigaro.fr/devises-matieres-premieres/actu-conseils/la-bce-fait-chuter-l-euro-et-bondir-les-marches-1857914>

(Source : <http://bourse.lefigaro.fr> du 04/09/2014)

#### ● **Contraint à démissionner du gouvernement, Thévenoud plaide la "négligence"**

Le 04/09/14, Thomas Thévenoud, qui venait d'être nommé secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, a été forcé de démissionner. **Motif ? Matignon** : « *[Pour un problème de] conformité avec les impôts* ». **M. Thévenoud**, au Journal de Saône-et-Loire : « *On peut m'accuser de négligence [...] mais pas de malhonnêteté. [...] Je n'ai jamais fait de fausses déclarations, jamais dissimulé des revenus ou des éléments de mon patrimoine. Je n'ai jamais trompé l'administration fiscale qui connaissait parfaitement ma situation. Je n'ai fait d'ailleurs l'objet d'aucune procédure pénale. [...] Je me suis laissé déborder par mon engagement public. Au fond, ma rigueur dans la vie publique n'a eu d'égale que ma négligence dans la gestion privée* ». M. Thévenoud est remplacé par Matthias Fekl.

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/09/05/contraint-a-demissionner-du-gouvernement-thevenoud-plaide-la-negligenche\\_4482995\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/09/05/contraint-a-demissionner-du-gouvernement-thevenoud-plaide-la-negligenche_4482995_823448.html)

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 05/09/2014)

#### ● **Michel Sapin dément une hausse de la TVA**

Le 05/09/14, M. Sapin, ministre des Finances, a affirmé qu'une hausse de la TVA n'était « *pas d'actualité* ». Précisant qu'aucune augmentation de la TVA, ni de la CSG, n'était prévue dans le projet de budget 2015.

[http://www.liberation.fr/economie/2014/09/05/michel-sapin-dement-une-hausse-de-la-tva\\_1094103?xtor=EPR-450206&utm\\_source=newsletter&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=quot](http://www.liberation.fr/economie/2014/09/05/michel-sapin-dement-une-hausse-de-la-tva_1094103?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 05/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

### ● Manuel Valls veut remettre les partenariats public-privé à l'honneur

Le 01/09/14, lors d'une visite sur le chantier d'un viaduc qui franchit la Dordogne, **M. Valls** a déclaré vouloir remettre à l'honneur les partenariats public-privé (PPP). **M. Valls** : « Ce montage est un bon exemple de ce dont nous sommes capables. La France, pour retrouver de la croissance et donc des emplois doit impérativement relancer l'investissement public comme privé, et notamment dans le secteur des travaux publics et de la construction ». **Xavier Huillard**, PDG de Vinci : « Les PPP réconcilient la politique de l'offre et de la demande. Ils sont créateurs de développement économique à long terme, en optimisant les dépenses publiques ». Les PPP ont été introduits en France en 2004. **Leur fonctionnement ?** Les industriels prennent en charge les coûts de construction et d'entretien. Les pouvoirs publics, eux, versent en contrepartie un loyer pendant une trentaine d'années. **Les bénéficiaires ?** Les trois plus grands du secteur BTP (bâtiment, travaux publics) : Vinci, Bouygues, Eiffage. L'Usine Nouvelle note que, par contre, les PPP ont pu « éloigner les TPE et PME de gros contrats ». **Les avantages** : Accélération des délais de construction, meilleur rapport qualité/prix, prévision des coûts... **Les inconvénients ?** Selon certains experts, les PPP entraîneraient un surcoût global de 30 à 40 % par rapport à une formule classique. **Fabrice Gartner**, avocat spécialiste en droit public : « Dans ces contrats, la maîtrise technique et financière des industriels et des banques dépasse largement celle des pouvoirs publics ». La conséquence directe est que les élus risquent d'avoir des difficultés « à analyser finement les tarifs proposés par leurs futurs partenaires, et risquent de s'engager au-delà de leurs moyens, à cause du paiement différé ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/manuel-valls-veut-remettre-les-partenariats-public-privé-a-l-honneur.N281587>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 02/09/2014, Lélia de Matharel)

### ● Royal assure que le péage transit poids lourds "va être d'abord expérimenté"

Le 04/09/14, **Mme Royal**, ministre de l'écologie, a expliqué, au micro de RMC et BFM TV, que le péage de transit poids lourds, dont la mise en œuvre est prévue pour le 01/01/15, « va être d'abord expérimenté pour voir si ça marche » : « On révisera si ça ne marche pas. On est très à l'écoute. [...] L'écologie ne doit pas être punitive. Il y a des principes pollueurs payeurs qui s'appliquent, mais il faut qu'ils s'appliquent dans une dynamique positive ». La semaine dernière, la Fédération nationale du transport routier (FNTR), l'Union des entreprises de transport et de logistique en France (TLF), l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) et la Chambre syndicale du déménagement (CSD) ont rappelé « leur opposition à la nouvelle écotaxe ». Elles ont dénoncé « l'incompatibilité de cette taxe avec la situation de crise, les inégalités territoriales créées par le nouveau dispositif et l'irréalisme des délais de mise en œuvre », avant d'interpeller Alain Vidalies, secrétaire d'Etat aux transports, de qui elles attendent « des réponses urgentes à leurs demandes ». Pour l'Otre, fédération patronale de PME du transport : « Toute poursuite du gouvernement dans le sens du péage de transit serait considérée par les transporteurs routiers comme une provocation à leur demande d'abandon du dispositif ».

[http://www.lepoint.fr/politique/royal-assure-que-le-peage-transit-poids-lourds-va-etre-d-abord-experimente-04-09-2014-1859949\\_20.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140904](http://www.lepoint.fr/politique/royal-assure-que-le-peage-transit-poids-lourds-va-etre-d-abord-experimente-04-09-2014-1859949_20.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140904)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 04/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE

### ● L'État oblige la caisse d'allocations familiales à réduire son budget

Le 08/09/14, **Jean-Louis Deroussen**, président de la Caisse d'allocations familiales (CAF), a déclaré dans Le Parisien-Aujourd'hui-en-France avoir reçu une lettre du directeur de la Sécurité sociale, rattaché aux ministères de la Santé et des Finances, dans laquelle ce dernier lui demande de baisser ses moyens d'1,4 milliard d'ici 2017. **Le Figaro** : « Ainsi, en 2014, la CAF, qui verse chaque année près de 79 milliards d'euros par an d'aides sociales, verra son budget "action sociale" - ou Fonds national d'action sociale (Fnas) - amputé de quelque 300 millions d'euros pour chuter à un peu plus de 5 milliards d'euros ». M. Deroussen a, d'après lui, donné une réponse négative : « On a dit non ». **Les raisons**

**invoquées par le directeur de la Sécurité sociale :** « *[Une] sous-consommation à hauteur de 243,7 millions d'euros du Fnas* ». **Qu'est-ce que le Fnas ?** C'est un fonds géré par la CAF destiné, entre autres choses, à financer les actions d'accueil de la petite enfance (entre 0 et 6 ans), le logement et l'habitat, ou encore l'accompagnement social des familles et de leurs enfants. **Michel Coronas, administrateur CGT de la CAF :** « *[Cette explication est une] aberration. [...] En 2013, l'État qui négociait la future convention a exigé de la Cnaf qu'elle n'engage plus de nouvelles dépenses. C'est la raison pour laquelle le Fnas a été sous-consommé. Et maintenant ça se retourne contre nous* ». Au moment où est rédigé cet article, Bercy affirme ne pas être au courant du dossier. Le Figaro explique que la situation est d'autant plus étonnante que la COG (convention d'objectifs et de gestion), signée en juillet 2013 entre l'Etat et la CAF, prévoyait une augmentation moyenne de 7,5 % du Fnas et notamment la création de « *275 000 nouvelles solutions d'accueil pour les 0-3 ans* ». La mesure d'austérité prise par l'Etat pourrait pénaliser fortement les moyens alloués à la petite enfance (75 % des ressources du Fnas), note Le Figaro, qui remarque aussi qu'en 2013, « *sur les 11 000 nouvelles places d'accueil prévues, seules 6 000 ont été créées* ». **M. Deroussen :** « *Le coût de création d'une place en crèche est passé de 18 000 euros en 2000 à 34 300 euros en 2013. [...] Cette demande (de réduire le budget de la CAF) menace notre rôle d'amortisseur social* ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/09/08/20002-20140908ARTFIG00124-l-etat-oblige-la-caisse-d-allocations-familiales-a-reduire-son-budget.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 08/09/2014, Guillaume Errard)

#### ● **Santé au travail : encore des progrès à faire !**

Selon une enquête de l'**observatoire Entreprise et Santé**, il reste de nombreux progrès à faire concernant la santé au travail. 49 % des salariés se disent « *bien informés* » sur les dispositifs de santé installés au sein de leur entreprise, contre 47 % qui s'estiment « *mal informés* ». **La visibilité des actions concernant la santé dans les entreprises :** 48 % des salariés peuvent les identifier dans les grandes entreprises, contre 33 % dans les PME (50 à 249 salariés), 24 % dans les TPE. Le stress est également plus important dans les grandes entreprises (42 % des salariés s'en plaignent) que dans les TPE (26 %). Les dirigeants du secteur privé (87 %), comme ceux du secteur public (85 %), considèrent que contribuer à la bonne santé des salariés fait partie des rôles de l'entreprise. Une très large majorité juge les actions de santé comme « *vraiment importantes* ». **Viva Presse :** « *Les attentes des salariés et dirigeants portent sur la prévention des risques psychosociaux, avec la demande d'une diminution de la pression sur les objectifs (34 % des salariés), un management plus à l'écoute (25 %), une amélioration des conditions matérielles de travail (27 %) et la lutte contre le stress (citée par 45 % des salariés et 47 % des dirigeants du privé). En outre, 41 % des salariés et 59 % des dirigeants du privé plébiscitent l'accès à une complémentaire santé, généralisée d'ici à 2016* ».

<http://www.viva.presse.fr/sante-au-travail-encore-des-progres-faire-169921>

(Source : [www.viva.presse.fr](http://www.viva.presse.fr) du 02/09/2014, Marilyn Perioli)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **L'absentéisme coûte plus cher aux entreprises**

D'après le sixième baromètre de l'institut Alma Consulting Group, publié le 03/09/14, le taux d'absentéisme en France a légèrement baissé en 2013, tout en restant « *très élevé* ». Il est passé de 4,53 % en 2012 à 4,26 % en 2013. Ce qui représente des absences de 15,6 jours par an en moyenne, pour cause de maladie ou accident. On notera que le taux de salariés n'ayant eu aucune absence s'est amélioré (55 %, soit + 4 points). Par contre, le coût direct de l'absentéisme pour les entreprises a augmenté en 2013. **Pourquoi ?** Les entreprises ont « *plus souvent remplacé les absents* » qu'en 2012. **L'institut Alma Consulting Group :** « *Les absences pour maladie, accident de travail, accident de trajet ou maladie professionnelle ont ainsi représenté une charge de 8,83 milliards d'euros (1,7 % de la masse salariale) pour les entreprises du secteur privé, contre 6,98 milliards l'année d'avant. [...] Ce coût intègre les compléments de salaires versés par les entreprises et le coût de remplacement des salariés absents. Il ne tient pas compte des dépenses de l'État (assurance maladie)* ». **Les secteurs d'activité où l'absentéisme est le plus fort ?** Les



transports (4,92 % en 2012, 6,76 % en 2013, soit 24,7 jours), la Santé (5,37 % en 2012, 5,9 % en 2013). **Les secteurs d'activité où l'absentéisme est stable et très inférieur à la moyenne nationale** : le bâtiment (2,95 %) et l'industrie (3,43 %). **Le lieu en France où l'absentéisme est le plus fort** : « *Les territoires bordant la Méditerranée (6,44 %)* ». **L'institut Alma Consulting Group** : « *[Il y a] cette année, pour la première fois, une corrélation très forte entre la taille des équipes et le taux d'absentéisme. Dans les équipes de plus de 20 salariés, le taux est très supérieur (4,73 %) à celui des équipes de moins de cinq personnes (3,42 %)* ». Enfin, l'étude remarque que « *les entreprises ayant signé en 2012 ou 2013 un accord social (couvrant la prévention de la pénibilité, le télétravail, la qualité de vie au travail ou l'emploi des seniors) affichent un taux deux fois inférieur à celles n'ayant signé aucun accord (4,1 % contre 8,73 %)* ».

[http://www.challenges.fr/emploi/20140903.CHA7211/les-salaries-absents-plus-de-15-jours-par-an-pour-maladie-ou-accident.html?cm\\_mmc=EMV-\\_-CHA-\\_-20140903\\_NLCHAACU10H-\\_-l-absenteisme-coute-plus-cher-aux-entreprises#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140903](http://www.challenges.fr/emploi/20140903.CHA7211/les-salaries-absents-plus-de-15-jours-par-an-pour-maladie-ou-accident.html?cm_mmc=EMV-_-CHA-_-20140903_NLCHAACU10H-_-l-absenteisme-coute-plus-cher-aux-entreprises#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140903)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 03/09/2014)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Areva décroche un contrat de 300 millions d'euros auprès du sud-africain Eskom

Le 06/09/14, Areva a annoncé avoir signé un contrat avec Eskom. **Objet du contrat** : le remplacement des générateurs de vapeur d'une centrale nucléaire sud-africaine. **Areva** : « *Ce contrat de 4,3 milliards de rands (environ 300 millions d'euros) prévoit la conception et la fabrication de six générateurs de vapeur, leur montage au sein des deux réacteurs de la centrale ainsi que l'ingénierie associée. [...] Les solutions technologiques développées par Areva permettront d'optimiser le rendement de la centrale en augmentant sa puissance de 10 %* ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/areva-decroche-un-contrat-de-300-millions-d-euros-aupres-du-sud-africain-eskom.N282565>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 08/09/2014, avec Reuters (Marion Douet, Bertrand Boucey)

### ● L'Oréal rachète le brésilien Niely Cosmetics

Le montant du rachat n'a pas été précisé par L'Oréal. Niely Cosmetics est la plus grande entreprise indépendante de produits capillaires et de coloration au Brésil, l'un des plus importants marchés au monde pour ce type de produits. Elle a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires d'environ 140 millions d'euros.

<http://www.usinenouvelle.com/article/l-oreal-rachete-le-bresilien-niely-cosmetics.N282619>

(Source : [www.usinenouvelle.com](http://www.usinenouvelle.com) du 08/09/2014, avec Reuters (Gwénaëlle Barzic, Jean-Michel Bélot)

[Retour au sommaire](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Christophe Caresche (PS) : "Une hausse de la TVA en 2015 est souhaitable"

**M. Caresche** est député PS de Paris, membre de la commission des Finances de l'Assemblée. Il appartient au club des réformateurs, l'aile la plus libérale du PS. Le 20/08/14, il a accordé un entretien au journal Les Echos. **Extraits** : « *Le budget 2015 est le plus difficile à réaliser depuis le début du quinquennat, compte tenu de la croissance atone et des engagements pris par l'exécutif tant vis-à-vis des entreprises que des ménages. [...] Il n'est ni probable ni souhaitable – afin de ne pas asphyxier l'économie – de tenir l'objectif de 3 % du PIB en 2015. [...] Compte tenu du contexte de très faible inflation, une hausse de 2 points du taux normal de TVA – aujourd'hui à 20 % - est concevable et même souhaitable. [...] Les 15 milliards que cela rapporterait pourraient avoir trois utilisations : compenser le manque à gagner de recettes fiscales dû à la croissance atone ; poursuivre la réduction des déficits et financer la fusion entre la prime pour l'emploi et le RSA qui sera coûteuse. Cette hausse de TVA pourrait ainsi bénéficier aux plus modestes. Je précise qu'il est pour moi hors de question que ces marges de manœuvre incitent à ne pas tenir le plan de 50 milliards d'économies* ». A la question de savoir si une hausse de la TVA ne serait pas en contradiction avec les baisses d'impôts promises par M. Hollande et M. Valls, **M. Caresche** répond : « *La TVA est un impôt indirect : on ne peut la considérer de la même manière que*

*l'impôt sur le revenu. Et l'augmentation du 1<sup>er</sup> janvier 2014 a été bien absorbée. Surtout, nous sommes dans un contexte très particulier, quasiment de baisse des prix avec une inflation limitée à 0,5 % en 2014. Augmenter la TVA, dans ces conditions, ne risque pas d'altérer la consommation. Et puisqu'on ne toucherait pas au taux inférieur qui s'applique aux produits de première nécessité, c'est socialement justifiable. La TVA a un rendement important pour des répercussions limitées ».*

- L'intégralité de l'entretien avec M. Caresche, par Elsa Freyssenet :

<http://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0203745077514-christophe-caresche-une-hausse-de-la-tva-en-2015-est-souhaitable-1038751.php>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 20/08/2014, Elsa Freyssenet)

● **Christine Lagarde** : « *Il n'y a pas d'austérité excessive dans la zone euro* »

**Mme Lagarde**, présidente du Fonds monétaire international (FMI), s'est exprimée dans le journal Les Echos. Selon elle, le gouvernement français doit accélérer les réformes pour relancer l'économie : **01)- Le ralentissement du rythme de réduction des déficits** : « *Il faut garder le cap de la réduction des dépenses publiques. Même si l'inflation est plus faible que prévu, elle ne peut pas être utilisée comme un paravent pour reporter les efforts nécessaires sur la dépense. La conjoncture ne doit pas non plus justifier de nouvelles hausses d'impôts : si, en raison d'une croissance particulièrement faible, les revenus d'un Etat sont réduits, cela ne doit pas l'encourager à durcir la fiscalité pour atteindre un objectif nominal* ». **02)- La croissance** : « *[Pour relancer la croissance] il faut utiliser trois axes : la politique monétaire, les réformes structurelles et la politique budgétaire. [...] La libéralisation des professions réglementées en France n'est pas forcément le chantier le plus facile à engager, mais je me félicite qu'il ait été ouvert. Il faut avant tout s'attaquer au carcan de la réglementation du travail – et je ne vise là pas seulement la France mais l'ensemble de la zone euro. [...] Je ne place la politique budgétaire qu'en troisième position, car il s'agit dorénavant que le rythme annoncé de consolidation budgétaire soit respecté sous réserve des flexibilités que ménage le Pacte de stabilité et de croissance* ». **03)- L'éventuel report à 2017 de l'objectif de 3 % de déficit** : « *Ce n'est pas cela qui m'inquiète, si les réformes structurelles qui génèrent de la croissance sont réellement, rapidement et complètement mises en œuvre. Quand j'apprends que la France envisage d'avancer par voie d'ordonnance pour aller plus vite, je m'en réjouis. Tout ce qui est de nature à accélérer la mise en œuvre de vraies réformes de fond va dans la bonne direction. Maintenant, il faut "délivrer", comme disent les Américains, c'est-à-dire passer des paroles aux actes* ».

- L'intégralité de l'entretien avec Mme Lagarde :

<http://www.lesechos.fr/monde/etats-unis/0203755237191-christine-lagarde-il-ny-a-pas-dausterite-excessive-dans-la-zone-euro-1039961.php>

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 07/09/2014, Nicolas Barré, Richard Hiault, Jean-Francis Péresse, Lucie Robequain)

[Retour au sommaire](#)

## **TEXTES LEGISLATIFS/RAPPORTS DIVERS**

● **Comptes nationaux de la santé - 2013**

**Présentation de la DREES** : « *Le montant des dépenses courantes de santé s'élève à 247,7 milliards d'euros en 2013, soit 11,7 % du produit intérieur brut (PIB) en base 2010. La consommation de soins et de biens médicaux (CSBM), qui en représente les trois-quarts, atteint pour sa part 186,7 milliards d'euros. Elle s'établit à 8,8 % du PIB en 2013, contre 8,7 % en 2012. Sa progression en valeur reste sensiblement inférieure à 3 % pour la quatrième année consécutive : + 2,2 % en 2013, après + 2,1 % en 2012, + 2,7 % en 2011 et 2,3 % en 2010. En particulier, le recul de la consommation de médicaments, imputable à la faible croissance de leur volume conjuguée à la baisse des prix, contribue négativement à la croissance de la CSBM. En 2013, la part de la CSBM financée par la Sécurité sociale atteint 76,0 % et celle prise en charge par les organismes complémentaires 13,8 %. Quant au reste à charge des ménages, il s'établit à 8,8 %, en recul de 0,2 point par rapport à 2012* ».

<http://www.drees.sante.gouv.fr/comptes-nationaux-de-la-sante-2013,11347.html>

- Comptes nationaux de la santé 2013 (246 pages) :

[http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/comptes\\_sante\\_2013.pdf](http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/comptes_sante_2013.pdf)

(Source : [www.drees.sante.gouv.fr](http://www.drees.sante.gouv.fr) du 08/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :  
[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse :  
[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse :  
[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)